



## C'est le gouvernement qui est à bout de souffle !

Le projet de réforme des retraites arrive à l'Assemblée. Si le gouvernement souhaite une procédure accélérée c'est parce sa réforme est de plus en plus impopulaire.

Elle est même remise en cause par le Conseil d'État. Celui-ci relève que l'étude d'impact ne répond pas « aux exigences générales d'objectivité et de sincérité », manière de dire que celle-ci est truquée et que **le gouvernement cherche à cacher les effets de sa réforme !**

Le conseil d'État évoque le « manque de lisibilité » avec les nombreuses ordonnances qui devraient définir les « éléments structurants du nouveau système » comme la « détermination annuelle de chacun des paramètres du système ». Effectivement, tout pouvoir serait donné au pouvoir de changer les règles en cours de route (âge d'équilibre, taux de décote ...).

Le Conseil d'État dit officiellement que « le projet de loi ne crée pas un régime universel » et que pour les enseignants, le ministre Blanquer a menti quant aux revalorisations promises pour compenser les effets de la réforme « ces dispositions (étant) contraires à la Constitution ».

La population a bien compris que cette réforme allait entraîner **une baisse des pensions et un recul de l'âge de départ à la retraite**. L'objectif du gouvernement est bien de développer en douce la retraite par capitalisation.

Souvenons-nous du projet CPE (un SMIC au rabais pour les jeunes) en 2006 : après 3 mois de contestation le président Chirac avait promulgué la loi pour...en suspendre immédiatement l'application !

Alors que le projet est rejeté de plus en plus largement, continuons notre mobilisation.

### Jeudi 6 février 2020

#### Journée nationale de grève et de manifestation Public Privé

10 h à 12 h : Assemblée générale, salle Henaff, 85 rue Charlot, Métro République ou Filles du Calvaire

13h30 Manifestation Gare de l'Est-Nation. RDV des agents Ville sous la banderole au croisement Boulevard Magenta/Rue des Vinaigriers

### Vendredi 7 février 2020

#### Faisons sa fête à la réforme des retraites de 17 h à 22 h

LAP : 393, rue de Vaugirard - Paris 15<sup>ème</sup>

Métro : Convention ou Porte de Versailles (Ligne 12)

Chacun-e faire grève une heure, deux heures, une demi-journée ou une journée.

Chacun-e peut participer aux AGs sur Heures d'informations syndicales (à raison d'une heure par mois, cumulables).

**Pour s'informer en continu**

<https://www.facebook.com/parisnebatpasenretraite/>

<https://www.instagram.com/parisnebatpasenretraite/>